

Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

2019 DEVE 101 Subventions (41 550 €) à 23 associations dans le cadre de l'appel à projets portant sur les jardins partagés (Budget participatif « Cultiver en Ville »)

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2003, dans le cadre du programme municipal Main Verte, la Ville aménage des jardins partagés et encourage les initiatives pour en créer de nouveaux. Les associations qui se voient confier la gestion et l'animation de ces jardins s'engagent à respecter les principes de la charte Main Verte en matière d'animation, de gestion écologique avec l'interdiction d'employer des produits phytosanitaires, pesticides et engrais chimiques, à l'image des règles qui régissent l'entretien des espaces verts parisiens. Les associations se doivent d'assurer une ouverture au public sur au minimum deux demi-journées par semaine dont une le week-end et un accès libre permanent pour les jardins partagés situés dans des espaces verts municipaux.

Au 1^{er} juin 2019, la Ville de Paris totalisait 134 jardins partagés ouverts au public, dont 50 ouverts depuis 2014. Ces jardins partagés sont aménagés principalement sur des terrains appartenant à la Ville (pour 93 d'entre eux). 41 jardins partagés sont aménagés sur des terrains extramunicipaux (dont 29 chez des bailleurs sociaux).

Sur le même principe, les établissements éducatifs (écoles, collèges, instituts, etc.) qui souhaitent mener des activités de jardinage dans les espaces verts de la Ville à des fins pédagogiques peuvent bénéficier d'une parcelle de terrain, en s'engageant à adhérer à la charte Petites Mains Vertes.

Afin d'encourager les associations gestionnaires de jardins partagés à proposer des actions nouvelles en faveur de l'environnement, la Ville de Paris lance chaque année un appel à projets « jardins partagés ». En complément, le Budget Participatif « Cultiver en ville » permet de financer des projets d'investissement proposés par des associations.

Depuis 2014, ces appels à projets ont permis de subventionner plusieurs réalisations dans les jardins partagés pour développer la biodiversité, favoriser l'accès aux personnes malvoyantes ou à mobilité réduite, mettre à disposition du public des fiches et des panneaux d'information sur la faune et la flore parisienne, mais aussi organiser des expositions photographiques, des ateliers autour du compostage ou du rôle des insectes, des animations pédagogiques pour sensibiliser et éduquer à la biodiversité.

Ainsi, en 2018, un appel à projets a été lancé dans le but et l'objectif d'accompagner les associations gestionnaires désireuses de développer leurs jardins partagés. 13 projets, déposés par 12 associations, ont été retenus pour un montant global de 18 200 euros (7 400 € en fonctionnement et 10 800 € en investissement).

A nouveau, un appel à projets, ayant pour objectif et pour mission d'accompagner la mise en place de jardins partagés auprès des associations gestionnaires et de les aider dans leurs activités quotidiennes ou dans les travaux d'aménagement de leurs parcelles de jardinage, a été lancé en novembre 2018.

. Je vous propose d'attribuer aux projets retenus des subventions pour un montant global de 41 550 euros (dont 35 450 € en budget d'investissement et 6 100 € en budget de fonctionnement). Les porteurs de ces projets sont :

- l'association Régie de Quartier Paris Centre pour l'acquisition de nouveaux outils et l'embellissement du jardin par de nouveaux arbustes dans le jardin Au P'tit Vertbois situé 58 Rue du Vertbois (3^e) – montant : 1 000 euros sur le budget en investissement ;
- l'association Connaître et protéger la nature du Val de Seine pour renforcer les actions auprès des scolaires et périscolaires et pour le développement de chantiers verts, citoyens et participatifs dans le jardin Catherine-Labouré situé au 29 Rue de Babylone (7^e) – montant : 1 000 euros en budget de fonctionnement et 2 000 euros sur le budget d'investissement ;
- L'accueillette du 9^{ème}, pour la construction d'une serre de 8m² par des aménagements techniques, une fois obtenues les autorisations nécessaires, l'installation de bacs destinés à organiser des visites et ateliers pédagogiques et un récupérateur d'eau équipé d'un filtre à sable au sein du jardin du TEP Valeyre (9^e) – montant : 5000 euros sur le budget d'investissement ;
- l'association Emmaüs Solidarité pour le financement de postes d'animateurs sociaux et le développement des ateliers et animations dans le square Cavallé-Coll situé Rue Franz Liszt (10^e) – montant : 2 000 euros sur le budget de fonctionnement ;
- l'association du Quartier Saint-Bernard pour le réaménagement de l'espace récupération de pluie, la mise en place d'animations autour de l'eau et la co-réalisation d'un chantier citoyen jardinage au 16 Rue Charles Delescluze (11^e) – montant : 1 000 euros sur le budget de fonctionnement et 1 000 € sur le budget d'investissement ;
- l'association Jardin Partagé Truillot pour l'acquisition de matériel nécessaire au bricolage et au jardinage avec des enfants, la construction d'un poulailler et la conception et l'animation d'ateliers dans le jardin Truillot entre les Boulevards Richard-Lenoir et Voltaire (11^e) – montant : 2 400 euros sur le budget d'investissement et 1 000 euros sur le budget de fonctionnement ;
- l'association Solidarité Roquette pour l'acquisition de matériel dans le square de la Roquette situé au 133 Rue de la Roquette (11^e) – montant : 2 450 euros sur le budget d'investissement ;
- l'association Esperem pour deux projets au sein des Jardins du béton – montant 1 000 euros sur le budget d'investissement :
 - le premier concerne l'entretien du bois des toilettes sèches et des keyholes pour le jardin du 12 situé au 26 Rue Georges et Mai Politzer (12^e) – montant : 500 euros sur le budget d'investissement ;
 - le second concerne l'achat d'outils et de fourniture pour le jardin sur le toit situé 91 Rue des Haies (20^e) – montant : 500 euros sur le budget d'investissement ;
- l'association Gar'Eden pour la mise en place d'aménagements techniques et d'installations spécifiques au sein du jardin des deux Lauriers situé 9-11 Rue Claude Decaen (12^e) – montant : 600 euros sur le budget d'investissement ;
- l'association Des Tours au Jardin pour la mise en place d'un système d'irrigation autonome et l'achat de matériel pour la construction de bacs dans le jardin Villa d'Este situé 11 Rue Caillaux Bal (13^e) – montant : 700 euros sur le budget d'investissement ;

- Le Lapin Ouvrier, pour remplacer les madriers, améliorer les installations en accès public, rétablir le jardinage et rajouter de la végétalisation aux espaces par l'achat de végétaux au sein du jardin de la ZAC Didot (14^e) – montant : 1 800 euros sur le budget d'investissement ;
- l'association des Hauts de Malesherbes pour l'acquisition d'une cabane et l'achat de matériel de jardinage dans le jardin Claire-Motte situé Rue Albert Roussel (17^e) – montant : 600 euros sur le budget d'investissement ;
- Écoute Habitat 17 Amicale des locataires pour l'achat d'outillage, de matériel et de végétaux nécessaires à l'aménagement du jardin de 100 m² (17^e) – montant : 1 000 euros sur le budget d'investissement ;
- l'association Le Jardin des Coopains pour l'achat de bottes de paille et l'organisation de projections au sein du parc Martin Luther King situé au 147 Rue Cardinet (17^e) – montant : 1 500 euros sur le budget d'investissement ;
- l'association Belle Ville ABV pour la mise en place d'ateliers mosaïques, de différentes éco-actions, l'achat de petit matériel et de plantes notamment, dans le jardin de l'îlot-Rébeval situé Place Marcel Achard (19^e) - montant : 3 000 euros sur le budget d'investissement ;
- l'association Espaces pour l'investissement dans de nouveaux outils et matériaux pour le compost, en vue de créer des activités pour mobiliser et dynamiser les habitants du quartier, dans le jardin Hérold situé au 11 Rue Francis-Ponge (19^e) – montant : 3 500 euros sur le budget d'investissement ;
 - La Régie de Quartier 19ème, pour l'achat de jardinières en bois, de terre végétale, de sacs de terreau d'écorces de pin et de végétaux, afin de favoriser l'appropriation de ce jardin d'en faire un lieu de vie pour tous, d'élargir la fréquentation à un plus grand nombre d'habitants, par la mise en place notamment d'activités créatives sur le jardin du Vert Têtu (19^e) – montant : 1 700 euros sur le budget d'investissement ;
 - L'association Jaurès Pantin Petit, pour favoriser l'accueil des habitants au sein du jardin des petits passages (19^e) en multipliant les animations et les temps de rencontres, en élargissant les horaires d'ouverture, en organisant des activités artistiques pour les familles, et en sensibilisant les habitants à leur environnement – montant : 600 euros sur le budget de fonctionnement ;
- l'association Saint-Serge pour l'achat de bacs et de jardinières au sein du jardin Saint-Serge situé au 93 Rue de Crimée (19^e) – montant : 600 euros sur le budget d'investissement ;
- l'association Le 56 pour la restauration de la toiture et des murs verticaux au sein du jardin Le 56 situé 56 Rue Saint-Blaise (20^e) – montant : 500 euros sur le budget d'investissement ;
- l'association L'îlot Léon pour aménager le jardin partagé (plantations d'une haie d'osier, réalisation d'une pergola, plantations de plantes, achat de bacs, plants et tuteurs, au sein du Square Léon Zyguel situé 77 Rue Pixérécourt (20^e) – montant : 2 100 euros sur le budget d'investissement ;
- l'association Multi'Colors pour la création d'un abreuvoir et d'un bassin pour les oiseaux ainsi que l'animation d'ateliers dans le Jardin Suspendu situé au 126 Rue de Bagnolet (20^e) – montant : 1 000 euros sur le budget d'investissement et 500 euros sur le budget de fonctionnement ;
- L'association Crescendo, pour acheter du matériel de jardinage nécessaire à la poursuite du projet d'initiation au jardinage et de sensibilisation sur le jardin partagé du Bas Belleville (20^e) - montant : 2 000 euros sur le budget d'investissement.

Je précise que les projets des associations Quartier Saint-Bernard, Emmaüs Solidarité, Esperem, Régie de Quartier Paris Centre, Solidarité Roquette, Régie de Quartier 19 et Espaces doivent chacun faire l'objet d'une convention annuelle, dont le texte est joint à la présente délibération et qui sera signée avec la Ville de Paris.

Enfin, le projet de l'association Les Amis des Jardins du Ruisseau qui consiste en la rénovation d'un bassin aquatique dans les jardins des ruisseaux situés au 110 bis Rue du Ruisseau (18^e) pour un montant de 850 euros sur le budget d'investissement et de 500 euros sur le budget de fonctionnement, a été intégré dans une Convention Pluriannuelle d'Objectifs globale qui vous sera soumise lors d'une séance ultérieure.

La dépense globale en fonctionnement, d'un montant de 6 100 euros, sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2019, sous réserve de la disponibilité des crédits.

La dépense globale en investissement, d'un montant de 35 450 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris de l'exercice 2019.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris